

Programme de formation

Passerelle Boite auto vers boite manuelle

L'élève doit acquérir les compétences suivantes :

Dans un premier temps :

- Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre.
- Être capable de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.

Dans un deuxième temps :

- savoir utiliser la boite de vitesse de façon rationnelle en toute sécurité dans des conditions diverses de circulation et être capable d'adopter les techniques de l'éco-conduite.
- Être capable de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.

Pour finir :

- Pas d'examen
- Remise de l'attestation de formation : Demande du titre de la catégorie attendue faite par l'auto-école.
- Attention : Il faudra attendre le permis définitif pour pouvoir conduire une boite manuelle (l'attestation ne donne pas le droit de conduire un véhicule de la catégorie B)